

VILLE DE VILLEJUIF
DÉPARTEMENT DU VAL-DE-MARNE - ARRONDISSEMENT DE L'HAY-
LES-ROSES

DÉCISION N°DEC2023_004
**PRISE EN APPLICATION DE L'ARTICLE L.2122-22 DU CODE GÉNÉRAL
DES COLLECTIVITÉ TERRITORIALES**

**OBJET : ACQUISITION DE LICENCES D'UN LOGICIEL MÉTIER DE
RÉDACTION DES PIÈCES JURIDIQUES POUR LE SERVICE DE LA
COMMANDE PUBLIQUE**

LE MAIRE,

VU le Code général des collectivités territoriales, et notamment l'article notamment l'article L.2122-22 ;

VU le code de la commande publique ;

VU la délibération n°07_2020 du Conseil municipal du 4 juillet 2020, transmise en Préfecture pour le contrôle de légalité et affichée, portant élection du Maire ;

VU la délibération n°111_2021 du Conseil municipal du 29 septembre 2021, transmise en Préfecture pour le contrôle de légalité et affichée, portant délégation de pouvoir au Maire ;

VU le budget communal ;

CONSIDÉRANT le besoin exprimé par la Ville d'améliorer le fonctionnement du service de la commande publique et de garantir la sécurité juridique de la Ville en matière d'achat public ;

CONSIDÉRANT le sourçage et l'étude comparative des pratiques qui ont été réalisés quant à l'utilisation des outils de rédaction des pièces juridiques de la commande publique ;

CONSIDÉRANT la nécessité, pour répondre à ce besoin, de passer un marché public en conformité avec le code de la commande publique ;

DÉCIDE :

Article 1 : D'attribuer ledit marché à la société 3P sise 130 boulevard de la liberté à Lille.

Article 2 : Dit que le montant du marché s'élève à 8 550 euros H.T pour 5 utilisateurs pour la période définie au bon de commande.

Article 3 : Dit que le contrat prend effet à la date d'installation des accès utilisateurs.

Article 4 : Dit que la dépense correspondante sera imputée sur le budget en cours.

Envoyé en préfecture le 11/01/2023

Reçu en préfecture le 11/01/2023

Publié le

SLO

ID : 094-219400769-20230111-DEC2023_004-AU

Article 5 : La présente décision peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif – sis 43 rue du Générale de Gaulle 77008 MELUN Cedex – dans un délai de deux mois à compter de son affichage.

Pierre GARZON

Maire

Conseiller départemental du Val-de-Marne





Envoyé en préfecture le 11/01/2023
Reçu en préfecture le 11/01/2023
Publié le 
ID : 094-219400769-20230111-DEC2023_004-AU

Ville de Villejuif
À l'attention de Madame Nadia BENKOUIDER
Responsable Marchés publics
1 esplanade Pierre-Yves Cosnier
94800 Villejuif

Date : Jeudi 13 octobre 2022
Référence : 20221013/01/NA/P

Objet : Plaquette d'information et offre de « partenariat » 3P

Madame BENKOUIDER,

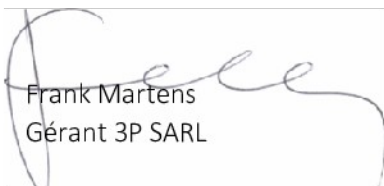
Nous vous remercions de l'intérêt que vous avez manifesté pour notre logiciel lors de notre rencontre de ce 13 octobre 2022. La démonstration et la discussion qui s'en est suivie ont montré que 3P répond aux besoins de Ville de Villejuif et permet une gestion pointue et parfaitement sécurisée de tous vos achats et marchés publics.

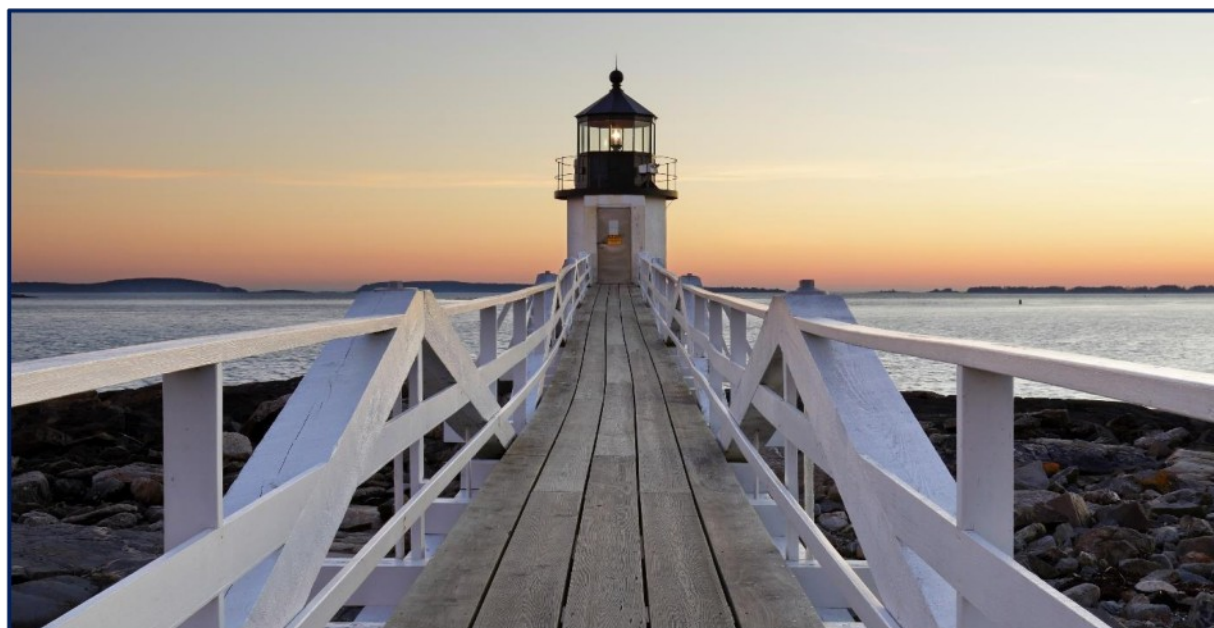
En annexe, vous trouverez une plaquette d'information détaillée de la solution 3P avec une offre de prix en dernière page.

Pour toute question additionnelle, n'hésitez pas à contacter Naiman ABDUL au 07 86 33 98 14 ou par email à l'adresse naiman@3P.eu

Comme expliqué lors de la présentation, nous proposons actuellement une **offre de partenariat, en cas de commande avant le 30 novembre 2022**. Les détails de cette offre avantageuse se trouvent à la fin de la plaquette.

Sincères Salutations,


Frank Martens
Gérant 3P SARL



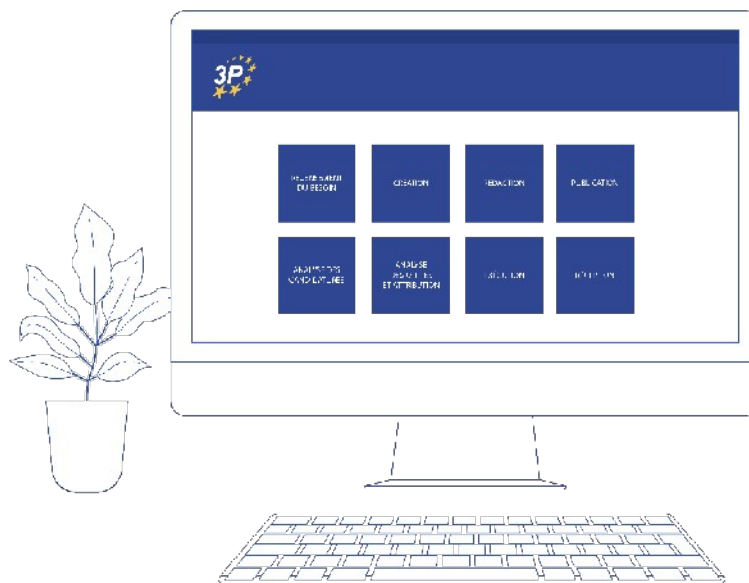
Public Procurement Partners



Plaquette d'information

Ville de Villejuif

1 Résumé



3P est un logiciel complet de gestion et de rédaction des marchés publics qui permet un suivi adapté pour **tous les marchés prévus par la législation française** : marché de travaux, de services ou de fournitures. 3P gère également les accords-cadres, les marchés en tranches, les reconductions, les marchés allotés... et ce quel que soit le cadre réglementaire et le type de procédure.

En collaboration étroite avec ses clients, 3P a défini précisément les problématiques rencontrées par les services marchés publics (travail administratif conséquent, risque juridique, veille sur les dates et plannings, exigences de dématérialisation, nécessité du suivi budgétaire etc.), et propose des outils adaptés pour chacune d'entre elles :

- Un **générateur de documents** avec plus de 300 documents-types pour soulager le service de la saisie administrative et des risques d'erreur liés à la saisie manuelle ou aux copiés-collés.
- Un **agenda automatique** générant des alertes pour toutes les dates liées aux marchés et aux délais à respecter : quand relancer un dossier (reconduction) ; date de publication ; date limite de remise des offres ; demande de documents ou d'informations supplémentaires aux candidats impliquant un délai ; constitution des garanties etc.
- Une **aide juridique** complète : logiciel et documents toujours à jour, outil d'aide juridique en ligne, CCAG, traitement de la jurisprudence, newsletter, outil de contrôle alertant sur tout manquement ou erreur. Le logiciel permet de passer l'ensemble d'une procédure sans devoir chercher quelque renseignement que ce soit sur internet.
- Un **suiti budgétaire** : chaque marché peut faire l'objet d'un suivi financier complet pendant son exécution. De plus des tableaux de bord basés sur vos crédits budgétaires permettent d'obtenir des points de vue précis sur des sélections de marchés depuis leur estimation jusqu'aux dépenses réelles.
- Une **dématérialisation totale** : les nombreuses interfaces opérationnelles et outils collaboratifs permettent de dématérialiser entièrement vos procédures. 3P est relié aux principales

plateformes pour la publication d'avis (BOAMP, JOUE, MarchésOnline, Journaux d'Annonces Légales, ...), aux profils d'acheteurs (e-marchéspublics.com, achatpublic.com, marchéssécurisés, Synapse, ...), à ACTES (contrôle de légalité par le Préfet), à Hélios (recensement économique des marchés et publication des données essentielles), ...

3P peut aussi établir une connexion avec votre GED ou votre logiciel financier. Une plateforme web 3P est également mise à votre disposition incluant la possibilité de recenser les besoins des services prescripteurs, ou encore de valider électroniquement des documents dans un circuit de validation (workflow).

La solution vous est proposée complète et pour un tarif très compétitif. Les impacts de ce choix sont très importants puisque cela permet une **vision chronologique** de chaque marché au sein d'une même interface (simplicité d'utilisation) et garantit des **coûts transparents** (pas de surcoût pour l'emploi d'une nouvelle fonctionnalité en fonction des demandes des utilisateurs après installation du logiciel).

	15% à 30% de temps gagné		Simple et intuitif
	Respect du cadre juridique		Meilleur pilotage
	Base de 300 documents		Assistance fonctionnelle illimitée
	Logiciel complet		Contrat avantageux

2 Table des matières

1	Résumé	2
2	Table des matières	4
3	Notre société	5
4	Description fonctionnelle	7
	4.1 Gestion de chaque marché public	8
	4.2 Gestion transversale de vos marchés	12
	4.3 Portail Web	16
5	Extra: Gestion des Services Techniques	20
6	Mise en Œuvre	22
	6.1 Organisation du projet adapté à vos besoins	22
	6.2 Préparation avant installation	22
	6.3 Installation	22
	6.4 Formation des utilisateurs	23
7	Assistance	24
	7.1 Assistance fonctionnelle	24
	7.2 Veille juridique	25
8	Technologie	26
9	Atouts de 3P	28
10	Partenariats	31
11	Références	32
12	Proposition financière	34
	12.1 Mise en Œuvre et Formations	34
	12.2 Licence système	34
	12.3 Licences utilisateurs	35
	12.4 Recensement des besoins	36
	12.5 Offre de Partenariat	37
13	Conditions générales	38
14	Bon de commande (15 unités)	39

3 Notre société

3P - « Public Procurement Partners » - Partenaire en marchés publics



Notre ambition est d'être le partenaire de référence des administrations dans la gestion des marchés publics.

21 ans d'expertise au service de la commande publique

Fondée en Belgique en 2001, le logiciel 3P a été développé par des spécialistes en marchés publics qui ne disposaient pas d'outil adapté pour répondre aux exigences imposées par la législation.

Encouragé par cette incroyable success-story, 3P lance dès 2013 le développement d'un autre logiciel de gestion des marchés publics, cette fois-ci, adapté au marché Français.

Pour cela, 3P s'est entouré des meilleurs experts sur le terrain et a investi dans 27 mois de développement intensif.

Leader européen avec plus de 10 000 utilisateurs et plus de 1 800 partenaires

Aujourd'hui plus de 1 800 administrations nous font confiance : Collectivités Territoriales, des intercommunalités, des Offices Public de l'Habitat, des Hôpitaux, des SDIS, Universités, Ecoles, Entreprises Publiques Locales et bien d'autres.

Proximité

Pour accompagner chacun des utilisateurs dans la gestion des marchés publics avec 3P, nous privilégions la proximité auprès de nos clients. C'est pourquoi 3P est présente sur tout le territoire français avec des antennes à Paris, Lille, Lyon, Nantes, Toulouse, Aix-en-Provence et Nancy.



4 Description fonctionnelle

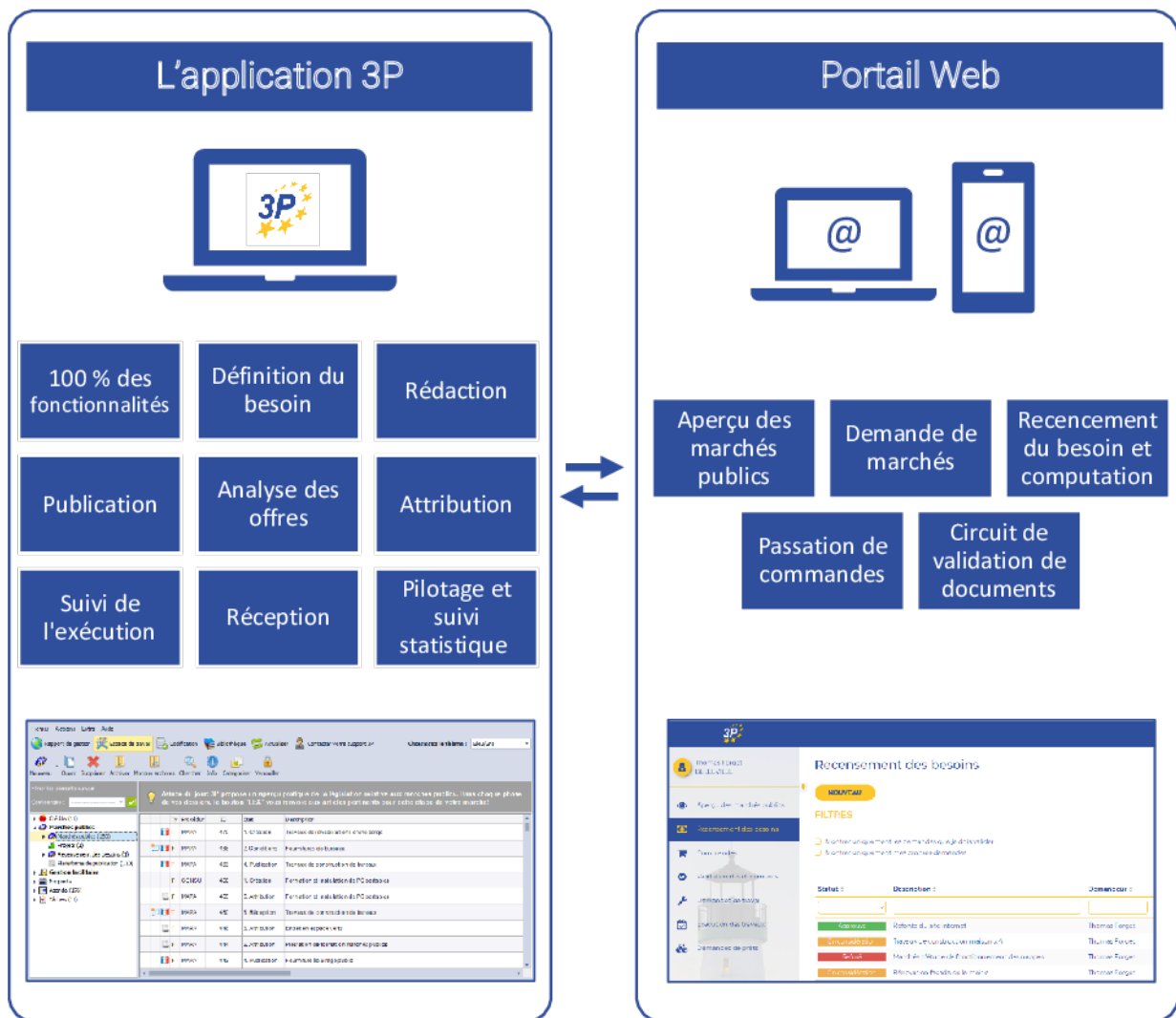
Les fonctionnalités du logiciel 3P sont accessibles suivant deux types d'interfaces :

- L'application 3P
- Le portail Web

L'application 3P et le portail web sont complémentaires et permettent d'améliorer les échanges entre les différents intervenants de votre structure (Clients internes, externes) dans le processus de gestion des marchés publics.

L'application 3P donne un accès complet à toutes les fonctionnalités, elle est utilisée quotidiennement par les intervenants des marchés publics de votre structure (Service Marchés Publics, Service Juridique, Service Technique, ...).

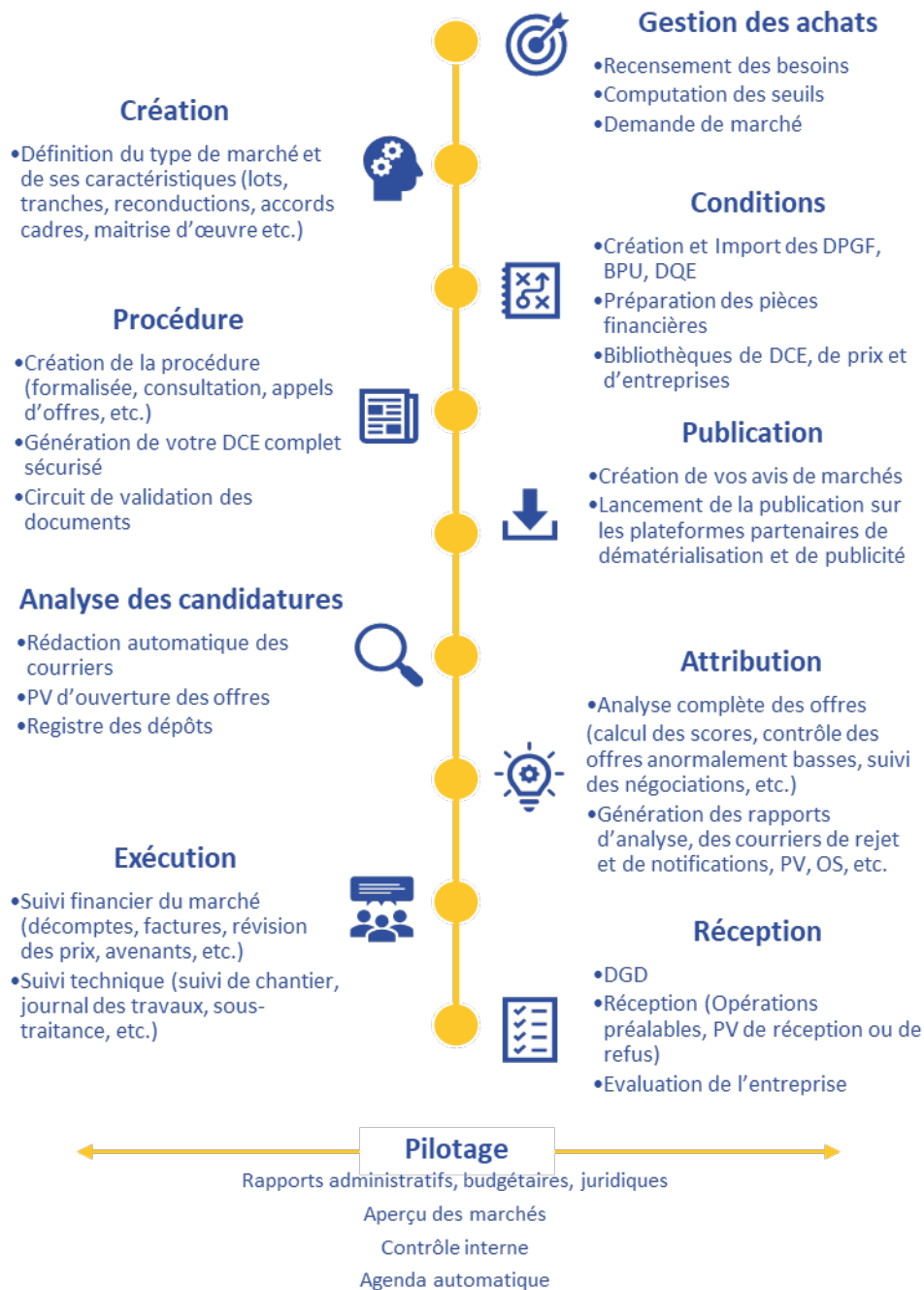
Le portail web est épuré, accessible à partir d'une page web sur smartphone, tablette ou PC. Il permet de dématérialiser des fonctionnalités importantes comme le recensement du besoin (fiche navette en ligne) ou la gestion des commandes pour les accords-cadres.



4.1 Gestion de chaque marché public

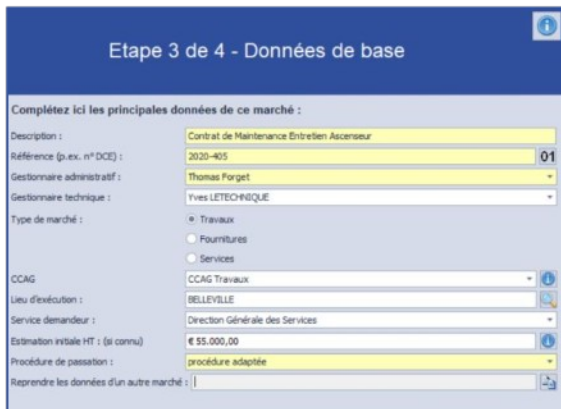
L'absence de modules séparés permet à 3P de proposer un espace dédié à chaque marché, dans lequel est apportée une vision chronologique de chaque procédure, ainsi que des outils de contrôle juridique, de planification etc.

Cette vue chronologique s'articule autour des phases successives qui vous permettront de **gérer l'ensemble de la vie de votre marché** : de la création de la procédure jusqu'à la réception.



Ce découpage chronologique, en plus de **respecter vos habitudes de travail**, facilite également le travail collaboratif (inter et/ou intra services, avec le bureau d'étude et/ou le maître d'œuvre...) en permettant à chaque utilisateur – dans la limite des autorisations qui lui ont été accordées – d'accéder aux différentes phases d'un même marché en modification et / ou en simple consultation à tout moment. L'aspect collaboratif est primordial et c'est pourquoi nos modules sont totalement **interconnectés entre eux**. Plusieurs utilisateurs peuvent ainsi travailler simultanément sur le même marché, à des phases différentes, chacun bénéficiant alors du travail de l'autre.

4.1.1 Création



La phase création permet de compléter ou d'affiner les **caractéristiques principales** prédéfinies dans l'assistant de création du marché.

3P vous guide et adapte les écrans en fonction de vos choix :

- Quel est le type de marchés (Travaux / Fournitures / Services) ?
- Quel est le type de procédure ?
- S'agit-il d'un accord-cadre ?
- Le marché sera-t-il alloti ?
- Y-aura-t-il des tranches ? des reconductions ?
- etc.

Tous les éléments récurrents peuvent toutefois être paramétrés pour éviter toute saisie ultérieure.

4.1.2 Conditions

Ici sont traitées les données importantes pour la génération future du **CCAP**. Il est également possible d'y associer les **pièces financières** avec une estimation détaillée sous forme de DQE/BPU ou DPGF.

Au niveau rédactionnel, vous retrouverez la gestion de la garantie, du délai d'exécution, des délais de réception, de la formule d'actualisation ou de révision des prix, des codes CPV etc.

Cette phase assiste également l'utilisateur de façon pointue au niveau de l'application des articles du CCAG concerné ou des dérogations à prévoir.

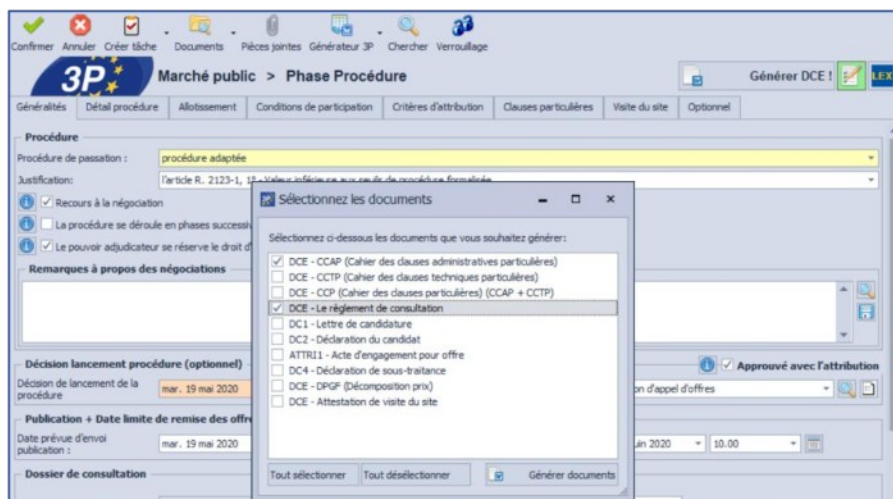


4.1.3 Procédure

La phase procédure vous permet de valider un mode de passation, de préciser le mode de dématérialisation de la procédure et de définir une date limite de remise des offres en fonction de la date de publication. Le logiciel assiste l'utilisateur à chaque étape.

Il s'agit maintenant de la gestion des clauses du **Règlement de la consultation**, impliquant la gestion des pièces de la candidature et des pièces contractuelles, l'édition du DUME, la gestion des critères d'attribution, des visites de site à programmer ou non...

A la fin de cette troisième phase, vous pouvez **générer le DCE**. La solution **3P s'adapte au formalisme demandé** par la complexité des marchés, en fonction des différents seuils de procédure et est **personnalisé avec vos éléments (Logo, Charte graphique, ...)**



Liste non exhaustive des documents générés par 3P :

- Le cahier des clauses particulières (CCAP et CCTP)
- Le règlement de la consultation (RC)
- La lettre de candidature (DC1)
- La déclaration du candidat (DC2)
- Les BPU/DQE et DPGF
- L'acte d'engagement (ATTR11)
- La déclaration de sous-traitance (DC4)
- L'attestation de visite de site
- Documents simplifiés pour les MAPA de faible montant
- Marchés subséquents
- **+ de 300 documents pré paramétrés**

4.1.4 Publication

En quelques secondes, il est possible d'éditer l'**avis de publication**.

Nos nombreux partenariats avec les principaux acteurs de **dématérialisation** permettent d'éviter toute double saisie sur les plateformes concernées. Le gain de temps est considérable.

Les liens vers le BOAMP, JOUE, sont également opérationnels.



4.1.5 Candidats

Comme son nom l'indique, cette phase permet **l'analyse et le suivi des candidatures reçues**. Chaque candidat peut faire l'objet d'un suivi personnalisé avec l'édition d'un accusé de réception ou de tout courrier nécessaire à son attention.

Au niveau de l'ensemble des candidatures, la génération des documents tels que le registre des dépôts, le PV d'ouverture des plis etc. pourra être gérée à ce niveau. Des champs libres d'annotation sont disponibles pour préparer le futur rapport d'analyse.

4.1.6 Attribution

La phase attribution permet **une gestion pointue de l'analyse des offres des candidats**.

Chaque offre peut faire l'objet d'un examen complet :

- Prix avant et après négociation
- Import des offres détaillées via Excel
- Analyse administrative de l'offre
- Calculs des scores sur les critères (et sous-critères) d'attribution quantifiables (prix, délais), et note des critères et sous-critères techniques et qualitatifs. etc.

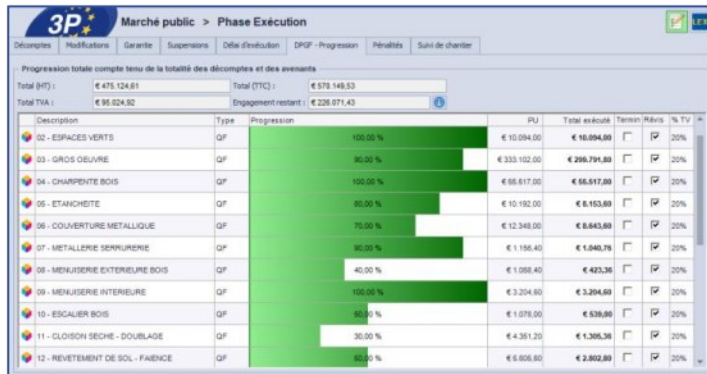
Chacune de ces étapes propose des champs de justification et d'annotation non limités en termes de nombre de caractères qui permettront d'éditer le rapport d'analyse ou encore les lettres de rejet parfaitement complétées. Un module très étudié permet une vérification personnalisée des offres anormalement basses vous permettant de définir vous-même votre mode de vérification en fonction du marché.



De nombreux documents sont alors disponibles en génération automatiques :

- Rapport d'analyse des offres
- Courriers de rejets
- Courriers de demande de justification d'offre anormalement basse
- Notification du marché
- Décisions
- Ordres de service etc.

4.1.7 Exécution



Description	Type	Progression	PJ	Total exécuté	Tension	Révis	% TV
02 - ESPACES VERTS	QP	100.00 %	€ 10,094.00	€ 10,094.00			20%
03 - GROS OUVRE	QP	90.00 %	€ 333,102.00	€ 299,791.80			20%
04 - CHARPENTE BOIS	QP	100.00 %	€ 65,617.00	€ 65,617.00			20%
05 - ETANCHÉITE	QP	80.00 %	€ 10,192.00	€ 8,153.60			20%
06 - COUVERTURE METALLIQUE	QP	70.00 %	€ 12,348.00	€ 8,643.60			20%
07 - METALLERIE SERRURERIE	QP	90.00 %	€ 1,196.40	€ 1,076.76			20%
08 - MENUISERIE EXTERIEURE BOIS	QP	40.00 %	€ 1,088.40	€ 423.36			20%
09 - MENUISERIE INTERIEURE	QP	100.00 %	€ 3,204.00	€ 3,204.00			20%
10 - ESCALIER BOIS	QP	80.00 %	€ 1,078.00	€ 838.40			20%
11 - CLOISON SECHE - DOUBLAGE	QP	30.00 %	€ 4,361.20	€ 1,308.36			20%
12 - REVETEMENT DE SOL - FAIENCE	QP	100.00 %	€ 6,605.00	€ 6,605.00			20%

L'ensemble du suivi de l'exécution, tant financier que technique se gère à ce niveau :

- Suivi des factures/décomptes
- Impact des actualisations ou des révisions de prix (incluant le lien automatisé avec les différents indices Insee)
- Certificats de paiement
- Gestion de la sous-traitance etc.

En dehors du suivi des factures, de précieux outils de gestion y sont également disponibles :

- Gestion des modifications (avenants)
- Suivi des suspensions de travaux
- Suivi des jours de retards
- Calculs automatiques des pénalités...

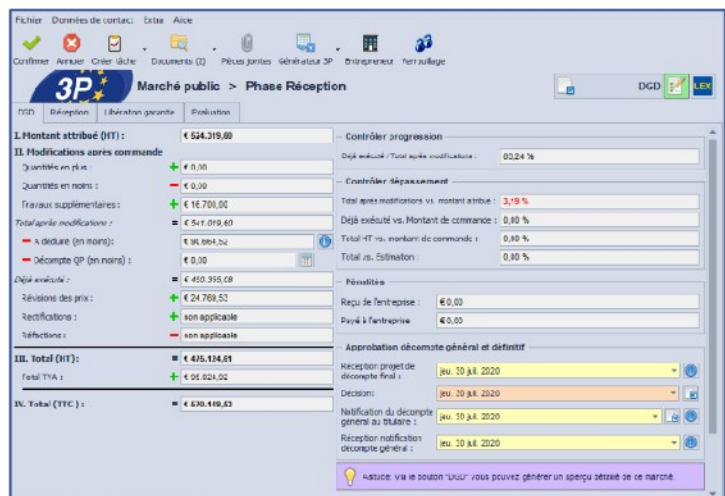
La phase exécution centralise l'ensemble des informations importantes habituellement si difficiles à réunir en cours de marché.

4.1.8 Réception

La phase « Réception » que propose 3P permet aux utilisateurs de tracer, suivre et générer l'ensemble des événements et actes relatifs à la clôture du marché et à la bonne réception des prestations.

3P propose des fonctionnalités permettant, par marché/lot, d'établir les opérations de réception des prestations et d'en générer les documents :

- Décompte général et définitif
- PV de réception
- Suivi de la libération de la garantie financière
- Evaluation des fournisseurs



Marché public > Phase Réception

I. Montant attribué (HT) : € 524,219.00

II. Modifications après commande

Quantités en plus : + € 0.00
 Quantités en moins : - € 0.00
 Travaux supplémentaires : + € 12,700.00
 Total après modifications : € 547,019.00

A déduire (en moins) : - € 18,694.24
 Décompte QP (en moins) : - € 0.00
 Déjà exécuté : € 450,355.08
 Révisions des prix : + € 24,769.53
 Rectifications : non applicable
 Subfactures : non applicable

III. Total (HT) : € 475,124.61
 Total TVA : + € 95,624.52

IV. Total (TTC) : € 630,419.43

Contrôler progression
 Déjà exécuté / Total après modifications : 03,24 %

Contrôler dépassement
 Total après modifications vs. montant attribué : 3,19 %
 Déjà exécuté vs. Montant de commande : 0,80 %
 Total HT vs. montant de commande : 0,80 %
 Total vs. Estimation : 0,80 %

Pénalités
 Reçu de l'entreprise : € 0.00
 Payé à l'entreprise : € 0.00

Approbation décompte général et définitif
 Réception projet de décompte final : ju 30 ju 2020
 Décision : ju 30 ju 2020
 Notification du décompte général au titulaire : ju 30 ju 2020
 Réception modifications décompte général : ju 30 ju 2020

Astuce : via le bouton "LGL" vous pouvez générer un aperçu détaillé de ce marché.

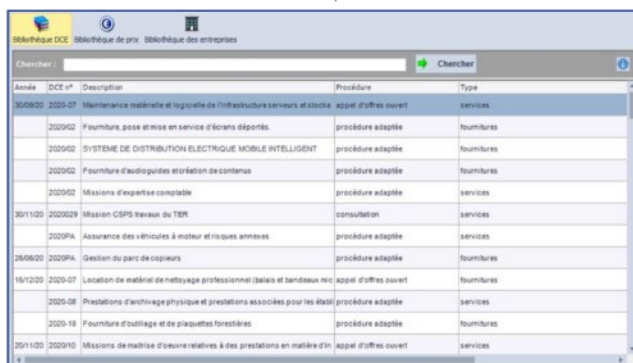
4.2 Gestion transversale de vos marchés

Pour 3P, offrir une gestion transversale des marchés publics signifie couvrir l'ensemble des besoins de gestion des marchés publics pour les services Achats, Finances et Techniques.

Au-delà de la gestion en huit phases précédentes, 3P a développé des outils supplémentaires permettant de couvrir un périmètre encore plus large, par exemple :

Les bibliothèques

3P vous accompagne dans la phase initiale de création du marché. Ainsi l'utilisateur a accès à trois bibliothèques lui permettant d'affiner son besoin, de sourcer les entreprises agissant dans un secteur d'activité, et de l'aider à estimer financièrement les prestations.



Année	DCE n°	Description	Procédure	Type
30/08/20	2020-07	Maintenance matérielle et logicielle de l'infrastructure serveurs et stockage	appel d'offres ouvert	services
	2020G2	Fourniture, pose et mise en service d'écrans déportés	procédure adaptée	fournitures
	2020G2	SYSTEME DE DISTRIBUTION ELECTRIQUE MOBILE INTELLIGENT	procédure adaptée	fournitures
	2020G2	Fourniture d'audio guides et création de contenus	procédure adaptée	fournitures
	2020G2	Missions d'expertise comptable	procédure adaptée	services
30/11/20	2020G29	Mission CSPS travaux du TER	consultation	services
	2020PA	Assurance des véhicules à moteur et risques annexes	procédure adaptée	services
28/06/20	2020PA	Gestion du parc de copieurs	procédure adaptée	fournitures
16/12/20	2020-07	Location de matériel de nettoyage professionnel (balais et bandeaux mo	appel d'offres ouvert	fournitures
	2020-08	Prestations d'archivage physique et prestations associées pour les états	procédure adaptée	services
	2020-18	Fourniture d'outillage et de plaquettes forestières	procédure adaptée	fournitures
20/11/20	2020N10	Missions de maîtrise d'œuvre relatives à des prestations en matière d'in	appel d'offres ouvert	services

- La bibliothèque des DCE: Permet de trouver rapidement des DCE dont l'objet est similaire au besoin en cours de définition.
- La bibliothèque de prix : Recensement des prix attribués via le logiciel permettant une aide à l'estimation du marché.
- Bibliothèque des entreprises : cet outil permet d'identifier rapidement des entreprises susceptibles de répondre à un besoin

Alertes automatisées des échéances



À l'ouverture de 3P, le programme fournit une liste des points d'agenda et des tâches à réaliser. Les tâches non résolues apparaissent en rouge.

Cela permet à l'utilisateur de ne pas avoir à tenir des tableaux externes pour suivre les échéances des marchés. L'ensemble de ces échéances sont suivies et automatisées dans 3P afin de permettre une sécurité optimale dans le respect des délais.

Validation des documents

Circuit de validation (ou workflow) en interne, gestion du « versioning », centralisation de toutes les données du marché dans un seul et même endroit. Une interface avec vos solutions existantes est également possible.

Planification

3P permet de prévoir la planification calendaire de la procédure via la mise à disposition d'un outil de planification.

Il est possible de paramétrer différents plannings internes avec des échéances automatisées entre chaque date. Ainsi en renseignant une date, le reste du planning se complète automatiquement.

Planifié		Réel	
Date	Délai	Date	Délai
Création			
Créé le:	28/11/19		28/11/19
Conditions et mode de passation			
Projet définitif / exigences techniques:	28/11/19	0	0
Décision des conditions et mode de passation:	09/12/19	11	09/12/19
Publication			
Publication:	19/12/19	10	0
Attribution			
Date limite de remise des offres:	14/01/20	26	14/01/20
Rapport d'analyse des offres:	20/01/20	6	23/01/20
Décision de l'attribution:	22/01/20	2	27/01/20
Lettre de rejet:	23/01/20	1	28/01/20
Notification de l'attribution:	23/01/20	0	11/02/20
Date réception notification:	24/01/20	1	0
Exécution			
Ordre d'exécution:	24/02/20	32	24/02/20
Date de commencement:	30/03/20	35	31/03/20
Date de fin:	29/07/20	121	0
Réception			
Approbation décompte général et définitif:	17/08/20	9	0
Reception:	17/08/20	10	0
Fin délai de garantie:	11/08/21	365	0

Aide juridique

Outil Lex présent à chaque étape du marché permettant un accès rapide, simple et direct à tout élément de législation à jour.

Chercher

- Création
- Conditions
 - Contenu du marché
 - Calcul de la valeur estimée du besoin
 - Durée
 - Reconductions
 - Variantes
 - Prix
- Variation des prix
 - Prix fermes
 - Prix révisables
 - Prix provisionnels
 - Prix affectés par les fluctuations des cours monétaires
- Tranches
- Garanties
 - Délais de paiement
 - Gestion du non-paiement de créance
 - Généralités
 - Demande unique de certificat de cessibilité
 - Notification au comptable assignataire et encaissement de la créance
 - Information des bénéficiaires
 - Régime résultant de l'article L. 3253-22 du code du travail
 - Exécution financière
 - Avances
 - Accomptes
 - Paiements
 - Facturation
- Groupements d'opérateurs économiques
- Procédure
- Candidats
- Attribution
- Exécution
- Principes généraux
- Les CCAG
- Maîtrise d'ouvrage et Maîtrise d'œuvre
- Annexes au code de la commande publique

3P a créé pour vous ce bref résumé qui reprend les dispositions légales les plus importantes pour cette phase de votre dossier. Ces résumés vous sont proposés à titre d'information et vous permettent d'avoir un aperçu rapide et ciblé de la législation en vigueur.

Garanties

Article L. 2191-7 Code de la commande publique

Les marchés peuvent prévoir, à la charge du titulaire, une retenue de garantie, une garantie à première demande ou une caution personnelle et solidaire, dans les conditions et sous réserve des exceptions prévues par décret en Conseil d'Etat.

Retenue de garantie

Article R. 2191-32 Code de la commande publique

La retenue de garantie a pour seul objet de couvrir les réserves formulées à la réception des prestations du marché et, le cas échéant, celles formulées pendant le délai de garantie lorsque les malfaçons n'étaient pas apparentes ou que leurs conséquences n'étaient pas identifiables au moment de la réception.

Article R. 2191-33 Code de la commande publique

Le montant de la retenue de garantie ne peut être supérieur à 5 % du montant initial du marché augmenté, le cas échéant, du montant des modifications en cours d'exécution.

Article R. 2191-34 Code de la commande publique

La retenue de garantie est prélevée par fractions sur les acomptes, les règlements partiels définitifs et le solde. Dans l'hypothèse où le montant des sommes dues au titulaire ne permettrait pas de procéder au prélèvement de la retenue de garantie, celui-ci est tenu de constituer une garantie à première demande selon les modalités prévues à la sous-section 2 de la présente section. Le deuxième alinéa n'est pas applicable aux personnes publiques titulaires d'un marché.

Article R. 2191-35 Code de la commande publique

Lorsque le marché prévoit une retenue de garantie, celle-ci est remboursée dans un délai de trente jours à compter de la date d'expiration du délai de garantie. Toutefois, si des réserves ont été notifiées au créancier pendant le délai de garantie et si elles n'ont pas été levées avant l'expiration de ce délai, la retenue de garantie est remboursée dans un délai de trente jours après la date de leur levée.

Dématérialisation totale

Afin de répondre à l'exigence de dématérialisation, nous proposons différents outils permettant une réelle mise en œuvre de cette fonctionnalité :

- Circuit de validation pour les signatures ou de validation des documents du marché
- Outils statistiques permettant l'extraction aisée des données essentielles des marchés publics suivant une période donnée
- Partenariats avec les principales plateformes de dématérialisation, il est déjà possible d'adopter une gestion 100% dématérialisée de vos marchés publics dans 3P.

Gestion des CAO

La gestion de l'ordre du jour d'une CAO se fait simplement dans 3P. Chaque marché, modification, etc. qui seront rattachés à une même CAO seront repris dans un ordre du jour qui se génère automatiquement et peut ainsi être annexé à la convocation des membres de la commission.

Depuis 3P vous êtes en mesure de générer :

- un modèle de procès-verbal de CAO
- un rapport de présentation.

Statistiques

3P est également un outil de pilotage de vos marchés permettant, de manière automatique, de consolider les données et de les traiter sous forme de rapports exploitables et exportables sous différents formats.

Cette gestion macro des marchés est un outil d'aide au reporting et à la décision qui se veut simple et intuitif.

- Gestion de l'activité du service : Suivi en temps réel des charges de travail
- Rapports d'activité : Nombreux rapports automatisés et personnalisables
- Statistiques automatiques sur l'activité marchés



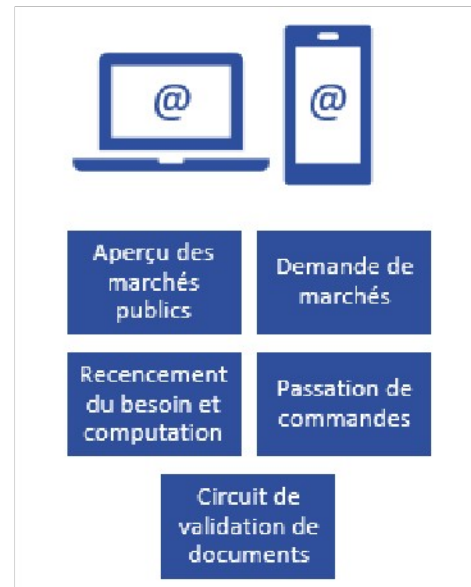
4.3 Portail Web

3P est un **outil collaboratif** qui couvre l'ensemble des besoins en termes de gestion des marchés publics.

Une partie de ces besoins dépassent les services achats ou marchés publics.

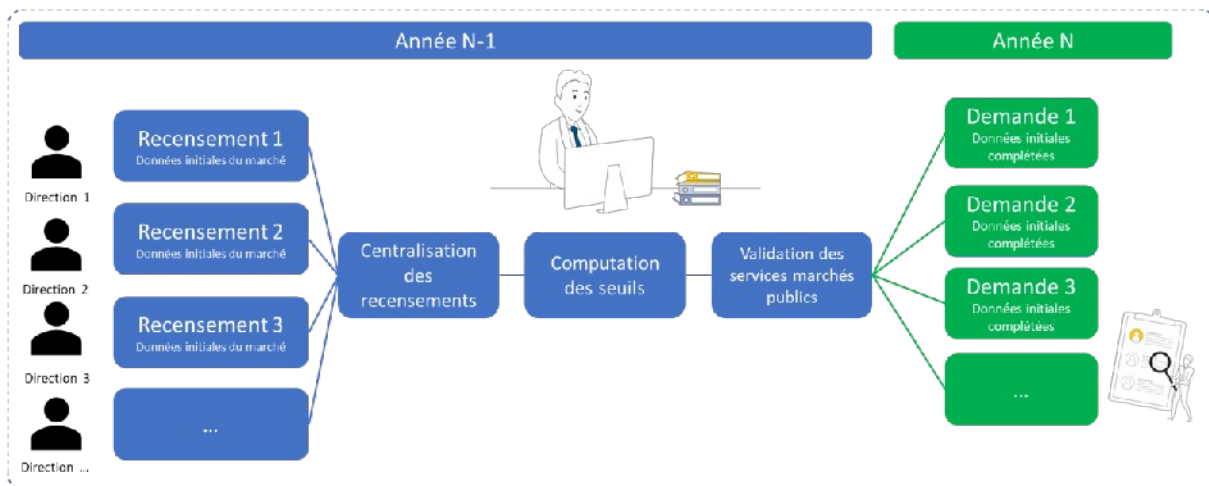
De façon à permettre un **accès ciblé aux membres d'autres services**, 3P a donc développé un portail web permettant à toute personne de l'administration de s'y connecter via l'utilisation d'un identifiant et d'un mot de passe accessible à partir d'une page web sur smartphone, tablette ou PC. **L'application 3P et le portail web sont interconnectés en temps réel.**

Ainsi les personnes d'autres services n'ayant pas besoin du logiciel complet de gestion de marchés peuvent également accéder, aux étapes qui les concernent :



4.3.1 Recensement du besoin et computation des seuils

Afin de piloter au mieux vos achats, depuis le portail web de 3P il est possible de lancer des campagnes de recensement des besoins auprès des prescripteurs. Cette fonctionnalité permet de dématérialiser totalement ce processus et d'éviter les pertes de temps et d'information.



Les prescripteurs peuvent pointer chaque recensement à une nomenclature achat (jusqu'à 4 niveaux), unité fonctionnelle ou opération de travaux en fonction de la typologie du marché et l'envoyer à un valideur.

Ensuite 3P permet de réaliser la computation des seuils et suggère la procédure recommandée en fonction de l'année de lancement et du code nomenclature.

Computation

Année: 2022 Entité budgétaire

OPÉRATION DE TRAVAUX	UNITÉ FONCTIONNELLE	NOMENCLATURE ACHAT							
Statut	Opération de travaux	Def. opération de travaux	Description	Montant	Date de début demandée	Demandeur	Description de la demande de marché	GA	
	WP 2 - Description WP2			984 060,00 €					Procédure formalisée
	Montant des marchés créés dans 3P non liés à une DM			00,00 €					
<input type="checkbox"/>	lié à une DM	WP 2	Description WP2	70 000,00 €	26/01/2022	Thiriot Hélène	aaa		
<input type="checkbox"/>	Approuvé	WP 2	Description WP2	22 000,00 €	02/02/2022	Thiriot Hélène			
<input type="checkbox"/>	Approuvé	WP 2	Description WP2	15 000,00 €	13/06/2022	Thiriot Hélène			
<input type="checkbox"/>	Approuvé	WP 2	Description WP2	09 000,00 €	09/11/2022	Thiriot Hélène			
<input type="checkbox"/>	Approuvé	WP 2	Description WP2	180 000,00 €	05/05/2022	Thiriot Hélène			

3P permet ensuite de lier la ou les demandes de recensement sélectionnées à une demande de marchés

4.3.2 Demande de marchés

Les utilisateurs peuvent dématérialiser les demandes de marchés grâce à la saisie d'un formulaire en ligne et permet ainsi d'éviter les doubles saisies à partir du module de recensement du besoin et computation des seuils ou à partir de l'origine du besoin.



Statut	Description	Demandeur
Approuvé	Reprise du site internet	Thomas Forget
En considération	Travaux de construction maison « 4	Thomas Forget
Refusé	Marchés d'étude de fonctionnement des nappes	Thomas Forget
En considération	Rénovation façade de la mairie	Thomas Forget

Le demandeur est guidé dans un formulaire :

- Soit basique : laissant la possibilité au demandeur de donner un titre, une description du besoin et un type de marché. Il peut joindre des fichiers et mettre un commentaire à l'attention du ou des valideurs
- Soit détaillé : permet en plus de renseigner un volet « Conditions » du marché avec des champs qui sont adaptables en fonction de ce que l'administration souhaite voir complété et il est possible de rendre certains champs obligatoires (exemples : lieux, estimation, lots, critères, ...)

Les demandes de marchés peuvent suivre un chemin de validation préétabli en fonction des procédures internes applicables.

Historique

Gestionnaire	Date	Statut	Remarques
Romain Legrand	23/07/2020 15:26	En considération → Approuvé	
Romain Legrand	23/07/2020 15:23	Envoyé → En considération	
Harbrice responsable	23/07/2020 15:22	en attente de validation → envoyé	c'est ok c'est envoyé
Romain Legrand	23/07/2020 15:22	Création → En attente de validation	es tu ok ?

4.3.3 Passation des commandes :

Les accords-cadres à bons de commande sont des marchés très fréquents. Leur suivi n'est pas toujours aisé en raison des difficultés d'accès des membres de l'administration (hors service finance et marchés publics) au détail des différents articles du marché et de leur disponibilité.

Le portail web 3P offre une interface en temps en réel avec la phase exécution du logiciel 3P pour les accords-cadres à bons de commande. Cela permet à toute personne ayant accès à cette plateforme de **visualiser les articles du marché, ainsi que les quantités restantes, afin de pouvoir éditer directement un bon de commande.**

Articles

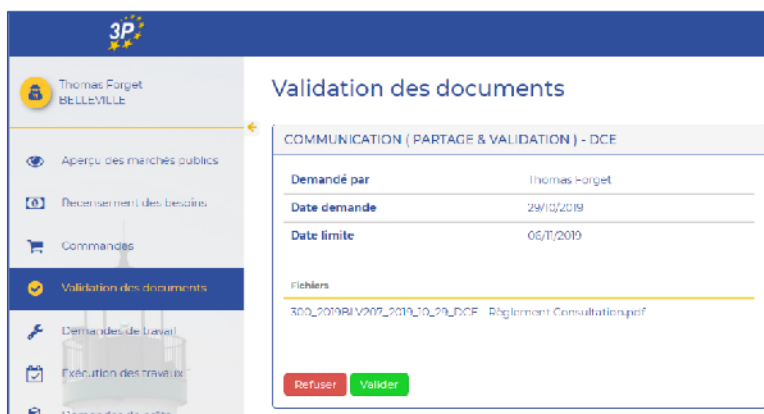
[Créer bon de commande](#)

N°	Référence	Description	Type	Unité	PU	VAT	Q	Total
1		Phase APD	PG		2 592,00 €	20,0 %	0	0,00 €
2		Phase PRO	PG		2 592,00 €	20,0 %	0	0,00 €
3		Phase ACT	PG		1 080,00 €	20,0 %	0	0,00 €
4		Préparation	PG		3 060,00 €	20,0 %	0	0,00 €
5		Réunion de chantier hebdomadaire	PG		13 824,00 €	20,0 %	0	0,00 €
6		Contrôle	PG		5 760,00 €	20,0 %	0	0,00 €
7		Visas des situations	PG		1 440,00 €	20,0 %	0	0,00 €
8		Réunions MCE / MOA	PG		3 456,00 €	20,0 %	0	0,00 €
9		Opérations préalables à la réception	PG		2 430,00 €	20,0 %	0	0,00 €

Pour le service marchés publics, le décompte dans le marché est alors impacté automatiquement en phase exécution de 3P.

4.3.4 Circuit de validation des documents :

A l'heure de la dématérialisation totale, 3P propose une solution pour la **validation électronique des documents en interne**. Le portail web permet d'organiser un workflow des documents et leur validation par signature électronique.



Les documents mis à disposition par le service gestionnaire des marchés publics, peuvent alors être signés depuis la plateforme web par les responsables ou les élus.

Leur validation est alors détectée par le logiciel 3P qui en informe le service utilisateur.

4.3.5 Aperçu des fiches marchés

Il est possible d'accéder à l'aperçu des marchés en ligne à partir du portail web et consulter la fiche marché ou le dossier du marché. Les informations sont à jour en temps réel.



Fav.	ID	Référence	Description	Type	Procédure	Statut	Titulaire	Service demandeur
☆	302	2023/ULV/275	Salle de conférences	Travaux	MAPA	Création	BELLEVILLE	
☆	471	2023/64	Conception et Réalisation de bâtiments modulaires pour la création d'un établissement d'accueil de jeunes enfants	Travaux	MAPA	Procédure	BELLEVILLE	
☆	274	2019/BLW/82	Voie Verte (Maîtrise d'oeuvre)	Services	MAPA	Conditions	BELLEVILLE	
☆	126	2019/AMO/39	AMO Création d'un gymnase	Services	APVC	Attribution	Service Marchés Publics	

5 Extra: Gestion des Services Techniques

Les services techniques sont souvent les plus importants prescripteurs de marchés publics dans les collectivités. Notre étroite collaboration avec ces services nous a permis d'identifier un **besoin récurrent en termes de gestion des différentes missions des services techniques**.

C'est pourquoi nous avons développé des outils de gestion des services techniques que nous mettons à disposition de nos clients dans le cadre de la collaboration avec 3P.

Cela signifie que ces **modules peuvent être activés sur simple demande, sans surcoût**. Ils sont offerts dans le cadre de la licence illimitée 3P.

Ordres de travail

Avec le module Ordres de travail, vous pouvez gérer toutes les demandes de travaux liées au domaine public, à vos bâtiments etc.



Les demandes proviennent de vos propres services, des citoyens, des associations... En bref, vous pouvez surveiller tous les travaux de manière centralisée et garder à tout moment un aperçu complet des bons de travail en attente, planifiés et/ou exécutés.

Toutes les demandes de travail, notifications ou plaintes peuvent être facilement enregistrées dans 3P. En plus de l'encodage manuel dans le logiciel, 3P met à votre disposition un portail web pour faciliter la communication avec vos clients internes et externes.

Le déroulement d'une demande de travail se compose de 4 étapes : Demande / Autorisation / Planification / Exécution.

Gestion du stock



Ce module vous permet de gérer votre inventaire dans un ou plusieurs entrepôts. De cette façon, vous avez toujours un aperçu complet et à jour de vos matériaux et consommables en stock.

Une distinction est faite entre :

- Les consommables (fournitures de bureau, munitions, papier toilette, visserie etc.)
- Le matériel (c'est-à-dire l'équipement comme les machines, les véhicules, les articles prêtés...): ces articles peuvent être programmés pour des ordres de travail. Vous pouvez également gérer ces articles et leur prêt dans le module "Prêt" (voir plus loin).

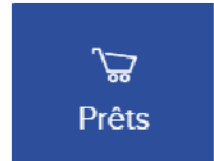
Au niveau des données générales, vous pouvez par exemple déterminer une structure en arborescence de vos articles, indiquer les informations nécessaires au suivi (description, consommation, utilisation, emplacement dans l'entrepôt, fournisseurs, etc.), ajouter une photo de l'article, ...

3P va surveiller le stock pour vous : en indiquant une quantité minimale de stock pour votre article, 3P sera en mesure de vous prévenir quand il sera temps de passer une commande. Mieux encore, vous

pouvez consulter, à n'importe quel moment, une liste de tous les articles en stock bas par fournisseur. Vous pouvez ensuite créer des commandes par fournisseur en un clic et générer les bons de commande.

Gestion des prêts

Grâce au module prêts, vous gérez tous les prêts internes ou externes d'une manière transparente et claire. Vous avez ainsi une vision claire de ce qui est disponible à tout moment.



- Par article, vous pouvez indiquer les paramètres du prêt : caution, prix de location...
- Toutes les demandes de prêt, peuvent être facilement enregistrées dans 3P. En plus de l'encodage manuel dans le logiciel, 3P met à votre disposition un portail web pour faciliter la communication avec vos demandeurs internes et externes
- Un tableau de planification dynamique vous permet de voir quels articles sont disponibles ou prêtés pour la période spécifiée. Vous pouvez toujours enregistrer de nouveaux prêts directement à cet endroit.

Patrimoine



Le module Patrimoine est destiné à la gestion du patrimoine de l'administration en proposant des fonctionnalités de **centralisation de données techniques, de suivi budgétaire et de gestion des interventions pour votre patrimoine.**

Il est possible d'organiser de façon hiérarchique vos sites, bâtiments, étages, locaux, ...

Pour chaque élément du patrimoine, les données techniques peuvent être encodées :

- installations (marque, type, situation dans le bâtiment, numéro d'urgence,...)
- compteurs (gaz, électricité, eau)
- inspections et entretiens
- observations (fuite, éclairage défectueux,...)

Salles

Ce module de gestion des salles permet de faire la gestion des réservations et de la planification des salles :

- Vous pouvez gérer la location de toutes vos salles, bâtiments et installations sportives rapidement et efficacement.
- Toutes les demandes de réservation, peuvent être facilement enregistrées dans 3P
- Ce module vous permet également d'avoir un aperçu des disponibilités en temps réel et en un clin d'œil.



6 Mise en Œuvre

6.1 Organisation du projet adapté à vos besoins

Dès réception du bon de commande par nos équipes, votre consultant 3P dédié vous sera attribué afin d'assurer la mise en œuvre. Sa première mission sera de définir avec vous - en respectant vos contraintes et vos impératifs - la suite de l'agenda pour la bonne mise en œuvre de 3P (prise de contact, fixation de l'agenda des formations...)

Quelle que soit votre situation au moment de la signature du bon de commande : reprise des données à effectuer depuis votre logiciel actuel, charte graphique propre à votre organisation, nomenclature à prendre en compte... 3P vous transmet des fichiers d'import pour permettre une reprise de données optimale ! Ainsi, en partant d'un minimum d'informations et d'instructions de paramétrage de votre part, nous vous proposons un logiciel qui vous est propre et qui vous ressemble.

Vu l'importante demande à laquelle notre solution doit faire face, un temps d'attente d'environ 12 semaines est actuellement à prévoir pour l'installation, à partir de la date de réception du bon de commande signé. Par souci d'équité, nous traitons les dossiers par ordre d'arrivée des commandes. Nous comptons sur votre compréhension.

6.2 Préparation avant installation

Vous serez contacté par votre chef de projet, afin de réaliser les travaux préparatoires à la mise en œuvre de la solution. Il vous sera demandé de réunir les données suivantes afin de faciliter l'installation. Ces données constitueront votre base de données ou codification. Elles regroupent :

- Le budget (crédits budgétaires)
- Votre organigramme et les différents services de votre administration
- Vos entreprises partenaires et leurs coordonnées
- Les futurs utilisateurs : nom, prénom, email, service rattaché
- Reprise de votre charte graphique.

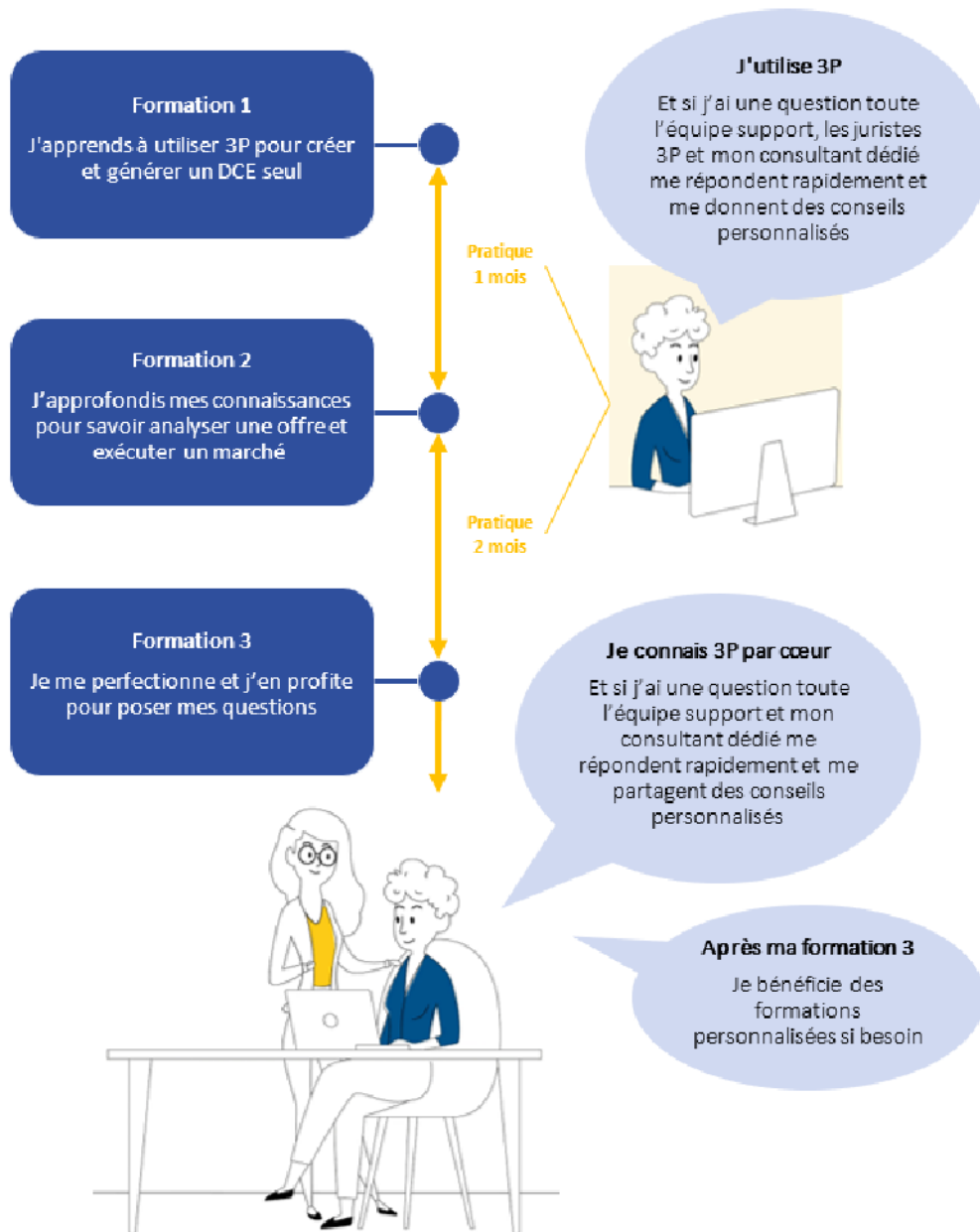
Au cours de cette étape, nous paramétrons également votre interface avec la plateforme de dématérialisation choisie. Le tout constituera ce que nous appelons votre espace marché public.

6.3 Installation

Après la réception de vos documents préparatoires, nous procéderons à l'installation de la solution au sein de votre administration. La solution sera installée et paramétrée par votre chef de projet en fonction de vos besoins. Les documents préparés seront également intégrés. En cas de configuration hébergée par 3P, l'initialisation de votre base de données se fera par 3P en amont de la première formation.

6.4 Formation des utilisateurs

Le cycle de formations est complet et reconnu pour son efficacité : vous savez générer un DCE dès la première formation. 3P vous forme à plusieurs reprises et vous accompagne quotidiennement si besoin lorsque vous pratiquez.



7 Assistance

Nous apportons une grande importance à la qualité et à la rapidité du service clients. C'est pourquoi chaque utilisateur 3P bénéficie d'un service unique avec un consultant fonctionnel dédié ainsi qu'avec une équipe support et une équipe technique, sans aucun surcoût.

7.1 Assistance fonctionnelle



Consultant fonctionnel dédié

Un avantage unique, un consultant est dédié à votre structure et sera votre interlocuteur clé.

Il vous accompagne dès les premiers contacts pour paramétrer votre base de données, paramétrer le logiciel et personnaliser vos documents. Il assure également les formations et sera à votre écoute dans l'utilisation du logiciel au quotidien.

Assistance illimitée

Votre consultant dédié, toute l'équipe support vous répondent rapidement et vous assistent par téléphone, par courriel ou via la prise en main à distance sur votre ordinateur pour toute demande pour vos questions fonctionnelles dans votre logiciel :

Aide dans
l'exploitation et à
l'utilisation de la
solution

Evolution du
paramétrage

Analyse des difficultés
rencontrées et à leur
résolution

Mise en œuvre de
nouvelles
fonctionnalités, mises
à jour, corrections

Cette assistance est gratuite et illimitée du lundi au vendredi hors jours fériés, de 9h à 18h.

7.2 Veille juridique

Veille Juridique

Le service juridique de 3P assure une veille régulière et détaillée afin de maintenir la solution continuellement à jour et d'alerter ses utilisateurs de tout changement ou évolution de la législation en vigueur. La société 3P propose systématiquement les mesures nécessaires afin d'assurer la sécurité juridique des procédures en temps réel.

Votre consultant et le support n'assure pas prestation de conseil juridique dans le cadre de votre contrat. L'assistance est fonctionnelle.

Articles et Newsletters

Le service juridique de 3P décrypte pour vous les dernières actualités du domaine des marchés publics et les nouvelles fonctionnalités de la solution 3P sous la forme d'articles hebdomadaires et de newsletters mensuelles.



19/04/2022

De nouvelles sanctions contre la Russie : interdiction d'attribuer des contrats et résiliation des marchés en cours

[Retour sur la page des articles](#)

La Direction des Affaires Juridiques de Bercy a publié le 15/04/2022 une nouvelle fiche technique relative à la mise en œuvre de l'interdiction d'attribuer ou d'exécuter des contrats de la commande publique avec la Russie.

Cette fiche a pour but d'explicitier la nature, le champ d'application et les conséquences des mesures applicables aux marchés publics et aux concessions induites par le règlement UE n°2022/576 du Conseil du 8 avril 2022. Ce règlement prévoit de nouvelles mesures restrictives contre la Russie eu égard à ses actions pour déstabiliser l'Ukraine.

Interdiction d'attribuer ou de poursuivre l'exécution des marchés publics ou contrats de concession avec les personnes, organismes ou entités détenues par une personne russe.

Cette mesure s'applique à tous les marchés ou contrats de concessions répondant à un besoin dont le montant est égal ou supérieur aux seuils européens. Elle

8 Technologie

3P a été conçu pour s'adapter à votre environnement :

- **Tout type de modes d'installation** : L'application peut être utilisée sous la forme d'une solution SaaS (hébergé par 3P chez Azure) ou sous la forme de solution tels que Terminal serveur ou Citrix.
- Compatible avec toutes les versions de systèmes d'exploitation Windows
- Compatible avec **Mac OS X ou Linux** en mode SaaS ou via un outil de virtualisation.
- L'utilisation d'un **serveur physique ou virtuel** est également possible.

8.1.1 Langage de développement / Framework



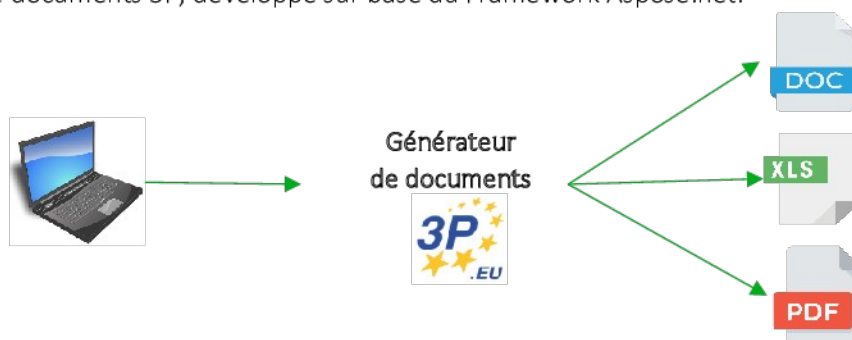
L'application est compatible avec votre environnement sans aucune nécessité d'installer d'autres logiciels ou plugins.

Le logiciel 3P est développé dans le langage C# qui est entièrement orienté objet et fonctionne sur la plateforme .Net Framework 4 de Microsoft.



8.1.2 Compatibilité avec les suites bureautiques

Il est possible de générer tout type de documents depuis 3P à travers le générateur de documents 3P, développé sur base du Framework Aspose.net.



3P génère en autonomie les documents, ils sont compatibles avec **toutes les suites bureautiques disponibles sur le marché**. Ci-dessous les suites bureautiques les plus utilisés :



Microsoft Office,
Toutes les versions - office 365 inclus



LibreOffice, suite open source, toutes
les versions



OpenOffice, suite open source, toutes les
versions

8.1.3 Sauvegarde et Bases de données

La sauvegarde des données dans 3P est possible avec la majorité des bases de données du marché. Il est également possible de migrer d'une base de données à une autre sans surcout :



L'installation est simple et n'entraîne aucun coût supplémentaire (Microsoft SQL Serveur Express, version gratuite).

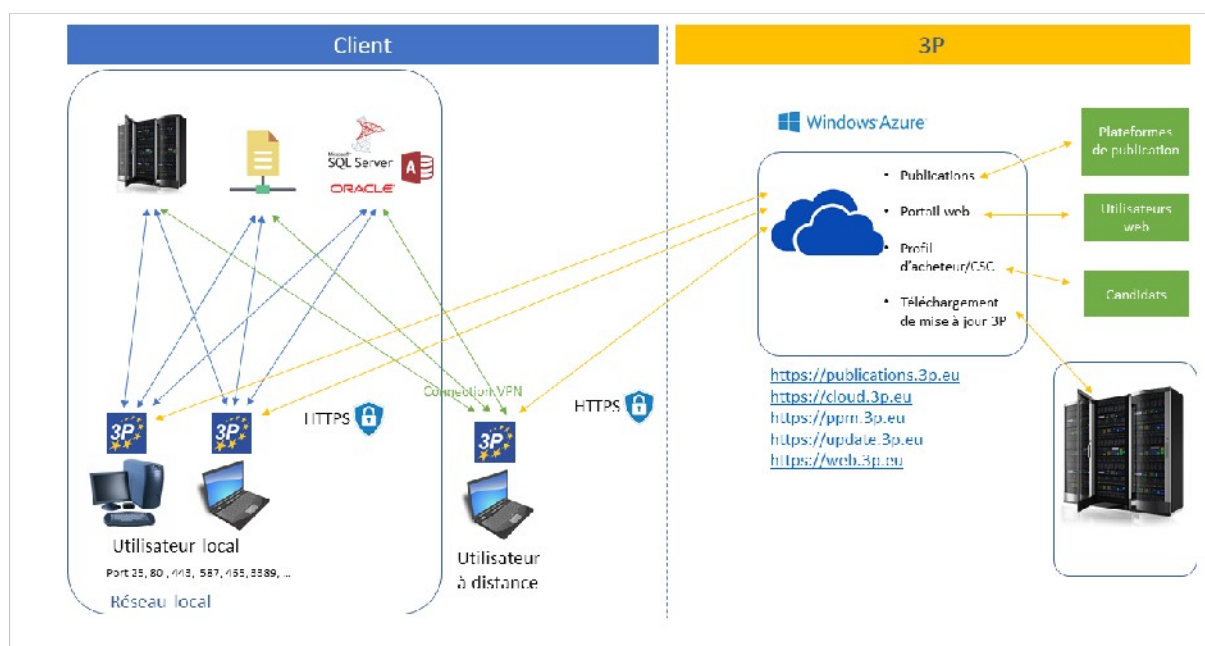


Si votre structure utilise des bases de données Oracle, l'installation se fait à partir des Oracle Client Tools 11g.



Si vous n'avez pas de prérequis sur une base de données à utiliser. Une base de données Access peut être utilisée sans cout supplémentaire, ni intervention de votre part.

Le schéma de fonctionnement



Les prérequis techniques (serveur et PC)

Pour le client riche:

- Min. PC à cœur unique ou plus récent
- 1Go de mémoire vive (RAM)
- 200Mo d'espace disque disponible
- .Net Framework 4.0 installé (intégré dans les OS à partir de Windows 8)

Pour le dossier partagé serveur :

- Dossier partagé accessible via un réseau local 100Mbps
- 2Go d'espace disque disponible (ce nombre peut croître en fonction du nombre et type de documents qui sont sauvegardés)

Réseau :

- Connexion du pc vers le dossier partagé 100Mbps
- Ports à ouvrir : <https://update.3p.eu>, <https://cloud.3p.eu>, <https://ppm.3p.eu>, <https://publications.3p.eu>

9 Atouts de 3P



La solution 3P vous permet de gagner du temps en allégeant le travail administratif des services. La solution 3P sécurise vos dossiers au regard de la législation en vigueur et vous disposez d'une meilleure vue d'ensemble des dossiers et du budget. Grâce à son interface conviviale et à sa facilité d'utilisation, les collaborateurs prennent en main très rapidement la solution.

- 3P permet de **gagner du temps**, en allégeant le travail administratif. Ainsi, outre la génération automatique de vos documents, la solution 3P dispose d'une base de données (la codification) favorisant la saisie unique des données. Toute information encodée pour la première fois (personne de contact, fournisseur, formule, clause, dérogation etc.) alimentera votre base de données automatiquement pour l'avenir. Facilitant ainsi la rédaction des futures procédures. La solution 3P propose également la fonctionnalité « copier les données depuis un marché existant », là aussi dans un objectif d'efficience.
- 3P dispose d'un **générateur intelligent de documents**, pour vos rapports d'analyse, délibérations, publications, notes internes d'approbation, lettres et PV. 3P comprend dès l'installation plus de 300 modèles standards prédéfinis, résultant de notre longue expérience sur le terrain auprès de milliers d'utilisateurs. Tous les modèles peuvent être avec votre charte graphique et sont automatiquement mis à jour au regard de la législation en vigueur.
- 3P est **ultra convivial**. L'absence de module séparé additionnel permet à la solution d'offrir un suivi de chaque marché de manière chronologique et centralisée. Son installation et sa mise en œuvre sont faciles. Son apprentissage est rapide. Une attention particulière a été consacrée à l'élaboration d'une interface utilisateurs agréable et ultra-rapide. Les retours des utilisateurs ont révélé que l'interface de 3P figure aujourd'hui, parmi les plus conviviales des applications logicielles proposées aux administrations locales et au secteur public en général.

- Avec 3P, vous pouvez **publier vos avis de marché en un clic au BOAMP, au JOUE et autres plateformes de publication sans double encodage**. Vous bénéficiez de liens automatisés vers les principales plateformes de publication et de dématérialisation (marches-sécurises.fr, E-marchespublics.com, achatpublic.com, MarchésOnline, ...).
- Grâce à 3P, vous pourrez envisager les changements de législation futurs avec sérénité. Le logiciel s'adaptera afin de rester **toujours à jour**.
- Avec 3P, vous êtes **en règle au regard de la législation française et vous évitez les erreurs**. 3P dispose de toute une série d'avertissements et de contrôles de saisie. Un agenda reprenant l'intégralité des dates et des échéances est disponible permettant une vue d'ensemble de vos dossiers. 3P propose un module de gestion des tâches et rappels, afin de n'oublier aucune échéance à venir.
- **Toutes les fonctionnalités indispensables** dont vous avez besoin sont intégrées dans 3P : propositions budgétaires, crédits budgétaires, décisions modificatives, lots, postes, BPU, DQE et DPGF, comparaison d'offres, calcul des offres anormales, attribution et rapport d'analyse, importation automatique via Excel, avenants (modifications), modifications de délais, suivi des délais d'exécution, contrôle des factures, demande et réception des subventions, suivi des garanties, pénalités, réceptions, création automatique du décompte général et définitif etc.
- 3P permet **l'échange privilégié de connaissances et la collaboration**. Ainsi, nous avons inclus dans 3P des bibliothèques pour permettre aux organisations clientes d'échanger des connaissances et des informations : une bibliothèque de cahiers des charges, une bibliothèque d'entreprises et une bibliothèque de prix unitaires récemment attribués.
- **Un service d'assistance fonctionnelle unique et sans aucun surcoût** grâce à un consultant dédié à votre administration dont vous avez les coordonnées directes et qui connaît votre situation spécifique.
- 3P garantit une **meilleure vue d'ensemble** des dossiers relatifs au budget, au déroulement de la procédure et au suivi de l'exécution, à destination du Directeur des Services Techniques, du Directeur financier et du Directeur Général des Services.
- 3P garantit une **meilleure « communication budgétaire »** entre les services techniques et financiers, concernant notamment les décomptes et le paiement des factures, les estimations et les engagements budgétaires, le suivi des demandes et la réception des subventions, le coût total d'un projet regroupant plusieurs marchés publics, etc. 3P permet de suivre efficacement les crédits budgétaires et d'engagement, mais aussi de détecter plus rapidement des déficits budgétaires potentiels.
- 3P est **entièrement intégré avec la suite Office**, ce qui permet aux utilisateurs de se mettre rapidement au travail. Nous avons soigneusement veillé à n'utiliser que la technologie standard afin de vous éviter tout investissement en logiciel annexe.
- 3P offre une **garantie de résultat**: en proposant un logiciel prêt à l'emploi et en permettant d'éviter les complications inattendues liées aux solutions qui demandent des développements sur mesure.

- 3P est une **solution reconnue** qui a fait ses preuves pour la gestion des marchés publics et des achats. La confiance que nous accordent plus de 1700 clients est pour vous la garantie de la fiabilité de notre projet et l'assurance d'un suivi efficace.
- 3P permet de **capitaliser sur votre travail antérieur**. 3P vous permet de « copier » intelligemment les marchés existants à renouveler. 3P dispose également d'un moteur de recherches vous proposant un éventail d'entreprises et de fournisseurs à consulter en fonction des marchés encodés. Par ailleurs, les missions réalisées par les titulaires peuvent être évaluées. Ainsi, il est possible de sélectionner rapidement et qualitativement les entreprises invitées à soumissionner.
- Les marchés publics exigent une étroite **collaboration avec les bureaux d'études et les concepteurs**. 3P gère les estimations, l'intégration des BPU, des offres et des factures ou des décomptes, au regard de la législation. Tous les modèles Excel proposés par 3P ont été rédigés en collaboration avec un panel de bureaux d'études sélectionnés.
- 3P propose une **solution de gestion des Services Techniques mis à disposition sans coût additionnel**. Cette solution comprend 3 modules qui couvrent la gestion des interventions, la gestion de stocks et des emprunts et la gestion du patrimoine qui ont été développés pour répondre aux besoins spécifiques des administrations publiques.
- Des **tarifs avantageux, sans engagement de durée** et adaptés à la taille de chaque structure car sans aucun investissement et uniquement liés à un coût de location du programme par utilisateur.

10 Partenariats

3P a pour ambition de faciliter au maximum le travail de ses clients. Notre objectif est de réaliser une dématérialisation de bout en bout et transparente de la commande publique pour nos clients.

Bien au-delà de la rédaction et du suivi de marchés, l'univers de la commande publique touche également à la publication d'avis sur supports électroniques ou papier, la dématérialisation sur votre profil d'acheteur, le lien avec votre logiciel financier, la gestion électronique de documents (GED), la signature électronique de documents, l'archivage électronique, les flux réglementaires d'informations (Actes, Hélios), ...

Pour réaliser des opérations fluides et efficaces dans cet univers, notre stratégie est d'intégrer au maximum notre outil avec les environnements techniques et applicatifs existant chez nos clients. Ceci afin d'éviter tout double encodage pour les utilisateurs et fluidifier les opérations. 3P a donc l'habitude de créer des intégrations avec tous types de logiciels et dispose déjà de nombreux connecteurs.

En plus des connecteurs existants qui pourront être activés sur simple demande, 3P est toujours disposé à développer de nouveaux connecteurs, en collaboration avec d'autres éditeurs de logiciels. A l'inverse de beaucoup d'autres éditeurs, 3P a même l'habitude de ne jamais facturer ni ses développements ni la mise en place d'un nouveau connecteur si celui-ci répond à un besoin général pour nos différents clients. En effet, nous jugeons que l'ajout d'une nouvelle fonctionnalité ou d'un nouveau connecteur ne pourra que renforcer l'utilité de notre solution et permettra donc de répandre son utilisation plus largement encore.

Voici quelques exemples d'intégrations réalisées par 3P. N'hésitez pas à nous contacter pour demander plus d'informations concernant les intégrations avec vos prestataires actuels.



11 Références

3P s'adapte à tous types d'acheteur public et compte parmi ses clients des Villes, Communautés d'Agglomération, Communautés de communes, Département, SDIS, Chambres d'Agriculture, OPH, SEM, ou Société Publique Locale.

Vous trouverez ci-dessous quelques-unes de nos références :

	Organisation	Type
	Epinay-sur-Seine	Ville
	OPCO EP	Opérateur de compétences des entreprises de proximité
	SDIS du Nord	SDIS
	Saint Louis	Ville
	Agence Nationale pour les Chèques Vacances	Etablissement public local à caractère industriel ou commercial
	Les Mureaux	Ville

	SA HLM	HABITAT Hauts-de-France
	Communauté d'agglomération Arles Crau Camargue Montagnette	Communauté d'agglomération
	Foix	Ville
	Villard Bonnot	Ville
	OPPIDEA	SEM
	Aigue Mortes	Ville
	Groupement hospitalier de territoire Réunion	GHT
	Communauté d'Agglomération de Lens Liévin	Communauté d'Agglomération

12 Proposition financière

Notre ambition est d'être le partenaire de référence en marchés publics pour nos clients. Pour 3P, instaurer un partenariat de confiance signifie également **une tarification avantageuse, transparente et adaptée à votre situation.**

Ainsi notre offre comprend une solution globale tout compris, qui ne nécessite aucun module additionnel ou développement payant, aucun service associé facturé en supplément et aucun investissement en infrastructure ou autres logiciels. Vous évitez donc tous les imprévus qui compliquent souvent les projets informatiques.

12.1 Mise en Œuvre et Formations

Un chef de projet 3P vous accompagnera durant la mise en œuvre et les formations, il sera votre consultant juriste attitré. Dès la réception du bon de commande votre consultant vous contactera afin d'organiser les formations, le paramétrage et l'installation de la solution afin d'assurer le bon démarrage et une montée en puissance rapide dans votre organisation.

Le forfait de mise en œuvre : **€ 4 950,00**

- Le suivi de la mise en œuvre par votre chef de projet
- Importation de données (marchés existants, contacts, organisations,...)
- La création de votre style maison
- Le paramétrage de vos documents
- Le programme de formation complet sur site ou à distance des utilisateurs

Offert dans le cadre de l'offre Partenariat pour toute commande reçue au plus tard le 30 novembre 2022

12.2 Licence système

La licence système pour votre organisation : **120,00 €/mois**

- La création, l'entretien et les mises à jour de la base de données dédiée
- L'intégration avec les principales plateformes de publication et de dématérialisation

Offert à partir de 15 unités commandées

12.3 Licences utilisateurs

Pour répondre parfaitement aux différents besoins et pour vous servir au mieux, 3P **distingue différents niveaux d'accès** pour la solution.

Vous pouvez facilement déterminer le profil qui correspond à chaque utilisateur et à ses besoins en fonction du tableau ci-dessous.

Les prix sont exprimés en nombre d'unités. Cela vous permet de déplacer librement les utilisateurs d'un niveau à un autre en fonction de votre nombre total d'unités.

Les prix sont affichés hors taxes et par utilisateur nominatif. Ils sont soumis à l'indexation selon nos conditions générales et sont facturés semestriellement. Notre offre et nos conditions générales constituent ensemble le contrat.

1 unité = 30€HT/mois

	1 utilisateur Professionnel	1 utilisateur Expert	1 utilisateur Illimité
Newsletters	X	X	X
Commande	X	X	X
Validation de documents	X	X	X
Demande de marché basique	X	X	X
Demande de marché détaillée		X	X
Aperçu des marchés		X	X
Computation des seuils*			X
Phase Création			X
Phase Conditions			X
Phase Procédure			X
Phase Publication			X
Phase Candidats			X
Phase Attribution			X
Phase Exécution			X
Phase Réception			X
Rapports			X
Agenda automatique			X
Contrôle interne			X
Plannings			X
Bibliothèques de DCE, prix et entreprises			X
Assistance dédiée			X
100% des fonctionnalités			X
Nombre d'unités par user	1 unité	2 unités	5 unités
Prix	30 € HT/mois	60 € HT/mois	150 € HT/mois

*si module de recensement des besoins activé

Le contrat de location par utilisateur nominatif inclut :

- Les mises à jour, évolutions et correctifs du logiciel
- Le suivi régulier par votre consultant attitré
- Le support illimité (mail, téléphone et Teamviewer) par l'équipe support
- Les lettres d'actualités juridiques

Dégressivité des prix dès 21 unités commandées dans le cadre de l'offre Partenariat

12.4 Recensement des besoins

Recensement des besoins : **2 160€ HT/an : 100 recensements/an** ou **3 600€ HT/an : illimité**

- Recensement N-1 à partir de votre nomenclature
- Nombre de prescripteurs illimités
- Circuit de validation

12.5 Offre de Partenariat

La philosophie de 3P est de proposer **une solution complète à des prix très avantageux**.

Nous pouvons réaliser cette tarification ambitieuse en répartissant les frais de développement sur un grand nombre d'utilisateurs. Afin de vous montrer notre fort intérêt à vous accompagner nous vous proposons un **partenariat pour toute commande reçue au plus tard le 30 novembre 2022**.



Le forfait de mise en œuvre offert par 3P

Incluant la gestion de projet, le paramétrage, les formations



La licence système est offerte à partir de 15 unités

Incluant la création, l'entretien et les mises à jour de la base de données dédiée ainsi que l'intégration avec les principales plateformes de publication et de dématérialisation



La garantie d'un tarif préférentiel pour les licences utilisateur

Des réductions vous seront proposées en fonction du nombre d'unités commandées pendant 4 ans :

1 ^{ère} - 20 ^{ème} unité	30,00 €/mois	
21 ^{ième} - 50 ^{ème} unité	22,50 €/mois	(-25% de réduction)
Dès la 51 ^{ème} unité	12,00 €/mois	(-60% de réduction)

13 Conditions générales

1. Conditions contractuelles

Les conditions générales s'appliquent à toutes les offres émises ou accords conclus avec 3P sarl, dont le siège social est sis 130, Boulevard de la Liberté, 59 000 Lille, inscrit au RCS Lille Métropole sous le numéro B 803 198 928, numéro de Siret 803 198 928 00027 (ci-après dénommé « 3P »), nonobstant les dispositions contradictoires éventuellement mentionnées sur les documents des clients. Toute commande du logiciel 3P est toujours liée à une offre de prix préalable, dans laquelle nos conditions générales ont été mentionnées. En commandant le logiciel 3P, le client accepte ces conditions générales et renie toute clause contraire. La personne qui passe une commande est réputée être le mandant et se porte garant de l'exécution de l'accord par le client. Le délai de livraison indiqué dans le devis est indicatif et non contraignant pour 3P. Toute estimation du prix des services à effectuer par 3P est purement informative. Toute modification de ces conditions générales n'est valable que si elle est expressément confirmée par écrit par 3P.

Le fait que 3P n'exerce pas ses droits ne pourra en aucun cas être interprété comme une renonciation à ces droits.

2. Obligations du client

Le client s'engage à fournir les informations (complètes et correctes) nécessaires à 3P et à prévoir l'environnement d'équipements et logiciels informatiques requis ainsi que les licences nécessaires. Le client est toujours responsable de son propre équipement informatique et de la collecte, sécurité, stockage et réparation des données et de leur gestion à l'aide de supports de données adéquats. Le client est responsable de la sécurité du système en réalisant une copie physique des programmes et des données et en les conservant séparément. Le client effectuera quotidiennement des copies de sauvegarde des données 3P et les conservera dans un endroit sûr. 3P n'est jamais responsable de toute perte de données due à des sauvegardes défectueuses. Si le client fait appel aux services d'hébergement de 3P afin d'offrir un site ou une application, il s'engage à respecter toute la législation applicable (entre autres celle relative aux droits intellectuels, confidentialité, protection des consommateurs, commerce électronique, vente à distance et protection des données personnelles).

3. Phase de mise en œuvre

Hormis stipulation expresse contraire, les délais d'exécution pour la phase de mise en œuvre ont un caractère simplement approximatif.

Sous réserve de clause contraire, un retard dans la phase de mise en œuvre ne peut à aucun moment donner lieu à la résiliation de la commande ou à une demande de dédommagement ou une pénalité de retard.

Le principe « premier arrivé, premier servi » s'applique: il se peut donc que la phase de mise en œuvre ne commence pas directement après la commande. Le client en a été averti et accepte cet éventuel report.

Les dates des sessions de formation sont déterminées en concertation par le client et par le ou les responsables de l'implémentation de 3P. Les responsables de l'implémentation n'autoriseront cependant pas une session de formation suivante avant que tous les utilisateurs aient suffisamment de connaissances éprouvées du logiciel 3P et que les principaux dossiers en cours aient été ajoutés.

Le client fera tous les « efforts raisonnables » pour ne pas reporter inutilement la date des formations. A défaut, ce contrat peut être résilié unilatéralement par 3P et le forfait de mise en œuvre sera dû comme compensation des frais de mise en œuvre engagés. Ces « efforts raisonnables » impliquent notamment que les données de préparation soient fournies en temps utile, que les réunions planifiées n'aient pas été annulées à plusieurs reprises par le client, que toutes les parties concernées aient assisté aux formations afin que celles-ci ne fussent pas être à nouveau planifiées, que la création des modèles propres ait lieu en temps utile, que les dossiers en cours soient ajoutés en temps utile, etc.

4. Facturation et conditions de paiement

Tous les prix communiqués par 3P sont en EURO et hors taxes. La facturation a lieu chaque semestre et ce à chaque fois dans le mois de commencement du semestre concerné. La facturation d'un éventuel investissement a lieu dans le mois de commencement du premier semestre payant.

Toutes les factures doivent être réglées au plus tard après 30 jours calendaires.

En cas de non-paiement à l'échéance, des intérêts moratoires ainsi qu'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement sont dus de plein droit et sans mise en demeure. Le taux des intérêts moratoires est égal au taux d'intérêt appliqué par la Banque Centrale Européenne à ses opérations principales de refinancement les plus récentes, en vigueur au premier jour du semestre de l'année civile au cours duquel les intérêts moratoires ont commencé à courir, majoré de huit points de pourcentage. Le montant de l'indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement est fixé à € 40,00. En cas de non-paiement de la première facture, la procédure de mise en œuvre par 3P peut être arrêtée jusqu'au règlement de la facture. En cas de non-paiement des factures 3P a le droit de bloquer provisoirement l'accès au logiciel jusqu'au règlement des factures. En outre, 3P est en droit de suspendre la poursuite de l'exécution de ses autres obligations jusqu'à ce que le client ait réglé les factures expirées. 3P n'indemniserait jamais les dommages ou les inconvénients qui pourraient en résulter, ce que le client accepte explicitement.

Tout retard dans le paiement par le client rend toutes les sommes facturées immédiatement dues. Chaque paiement est utilisé en priorité pour couvrir les sommes dues sur des factures expirées et en premier lieu pour les intérêts et frais encourus. Une note de crédit à recevoir pour une partie de la facture ou l'introduction d'une éventuelle réclamation ne donne jamais le droit de suspendre ou de refuser l'obligation de paiement du solde de la facture à l'échéance.

5. Renouvellement de la période de location ou de support

Le contrat est automatiquement renouvelé chaque année à moins que l'une des parties ne mette fin à l'accord par lettre recommandée avant la fin de l'année en cours de contrat moyennant trois mois de préavis.

Ni 3P, ni le client ne peut exiger de dédommagement en cas de résiliation légitime du contrat de location ou de support.

6. Accord de licence

Sous réserve du paiement correct des factures semestrielles, 3P accorde au client une licence d'utilisation non exclusive et non transférable du logiciel 3P.

Les conditions concernant l'utilisation du logiciel 3P font l'objet d'un contrat de licence qui se réfère notamment aux droits de propriété intellectuelle de 3P et aux droits d'auteur. Ce contrat de licence fait partie intégrante des conditions générales et peut être consulté à tout moment dans l'assistant d'activation du logiciel 3P ou peut être demandé à l'adresse info@3p.eu.

Chaque utilisateur du logiciel doit accepter cet accord de licence, sous peine d'arrêt immédiat de l'utilisation du logiciel 3P.

Le client reconnaît explicitement avoir pris préalablement connaissance du contrat de licence, et être lié par ses dispositions. Le client n'utilisera le logiciel 3P que dans le cadre de la gestion de ses marchés publics pour ses objectifs internes d'utilisation.

Sauf accord explicite et écrit, le client n'utilisera pas le logiciel 3P pour le compte de tiers et ne le mettra pas à disposition de tiers de quelque manière que ce soit. Le client doit à tout moment respecter et protéger les droits de propriété intellectuelle de 3P dans le logiciel ou les services 3P et informer immédiatement 3P de toute violation par des tiers dont il prendrait connaissance.

7. Indexations

Les prix de 3P sont soumis aux indexations (évolution indice SYNTEC), suivant la formule suivante: Nouveau prix = Précédent prix x Nouvel indice / Précédent indice, dont: Nouveau prix = prix du nouveau semestre; Précédent prix = prix du précédent semestre; Nouvel indice = indice du mois précédant le début du nouveau semestre; Précédent indice = indice du mois précédant le début du précédent semestre.

Si le nouvel indice est plus bas que le précédent indice, le nouveau prix reste identique au précédent prix.

8. Assistance supplémentaire

Les nouvelles versions et les correctifs de bug sont compris dans le contrat et sont fournis à intervalles réguliers par email, téléchargement ou CD-ROM. Le support est également compris dans le contrat.

Sauf accord écrit contraire, 3P propose tous ses autres services en régie selon des tarifs horaires de € 115,00/heure H.T., indexés conformément à l'article 7. La création de modèles, l'importation des dossiers en cours, et la formation complémentaire (en plus du pack création de modèles, importation et formation gratuite proposée durant la période de mise en œuvre), l'installation de nouvelles versions, l'éventuelle mise à niveau des données d'une version précédente vers la nouvelle version et l'éventuelle personnalisation et/ou l'interfaçage de la nouvelle version avec les autres applications logicielles ne sont pas compris dans le prix du contrat et sont le cas échéant réalisés par le client. Le client peut, s'il le souhaite, également faire appel aux services de 3P au prix de € 115,00/heure (H.T.). Ce prix peut être adapté à tout moment par 3P. Les formations additionnelles sont organisées par demi-journée au prix de € 460,00 par demi-journée (H.T.). Ces prix peuvent être adaptés en temps utile par 3P et n'incluent pas les frais de déplacement, de nuit extérieure, de repas et autres frais inhérents à la prestation, qui sont toujours à la charge du client. Dans le cas d'une fusion entre clients de 3P, la fusion de leurs bases de données respectives n'est pas incluse dans le prix du contrat. Sur simple demande, une offre sera établie pour une telle fusion.

9. Traitement des données personnelles

3P peut agir en tant que responsable de traitement et ou sous-traitant, tel que défini dans le règlement général sur la protection des données n°2016/679. Les accords concernant le traitement des données personnelles par 3P sont déterminés dans la Politique de Confidentialité de 3P qui fait partie intégrante des Conditions Générales de 3P. Cette politique peut être consultée à tout moment via le menu d'aide du logiciel 3P ou via info@3p.eu. Chaque client et/ou utilisateur du logiciel doit accepter cette politique de confidentialité. A défaut d'acceptation, l'utilisation du logiciel 3P doit être immédiatement arrêtée.

10. Litiges

La loi française est exclusivement applicable. Les tribunaux de Lille sont exclusivement compétents pour prendre connaissance des litiges

1 Bon de commande (25 unités)

A retourner à 3P SARL par courriel à commandes@3p.eu ou par la poste à 3P, 130 Boulevard de la Liberté, 59000 Lille.

Date: _____ / _____ / _____ Article budgétaire : _____
 N° SIRET : _____ Bon de commande n° : _____

La Mairie de Villejuif commande par la présente 25 unités pour un contrat de mise en œuvre et location. La période de location débute à la date d'installation. Le contrat de maintenance est composé du présent bon de commande signé des deux parties et les conditions générales qui lui sont annexées. Location facturée par semestre et soumise à l'indexation selon nos conditions générales.

Forfait de mise en œuvre (H.T.) Travaux préparatoires + installation + création du style maison + 3 séances de formation Offert en cas de commande avant le 2 décembre 2022	4 950,00€ -4 950,00€ 0,00€
Licence système par an (H.T.) Prix/mois (HT): 120,00 € Création, entretien et mises à jour de la base de données dédiée et l'intégration avec les principales plateformes de publication et de dématérialisation Offert si au moins 15 unités sont commandées.	1 440,00 € -1 440,00 € 0,00 €
Licences Utilisateur par an (H.T.) Prix par unité/mois : 30,00 € Total unités : 25 Incluant toutes les mises à jour, évolutions et correctifs du logiciel, l'assistance illimitée par votre consultant pour les utilisateurs illimités, l'équipe support de 3P et les actualités juridiques <ul style="list-style-type: none"> • Illimité (Nombre d'unités par utilisateur : 5) Nombre d'utilisateurs : 5 • Expert (Nombre d'unités par utilisateur : 2) Nombre d'utilisateurs : 0 • Professionnel (Nombre d'unités par utilisateur : 1) Nombre d'utilisateurs : 0 Réduction pendant 4 ans : - 25% de réduction de la 21ème unité à la 50ème - 60% de réduction à partir de la 51ème unité	9 000,00 € -450,00 € 8 550,00 €
TOTAL Année 1 (H.T.) durée 12 mois (hors indexation semestrielle) engagement annuel 1^{er} semestre offert (Valeur : 4 275,00 €)	4 275,00 €
TOTAL Année subséquente (H.T.) durée 12 mois (hors indexation semestrielle) engagement annuel	8 550,00 €

Pour accord avec la commande et les conditions générales:

Client : Mairie de Villejuif
 Nom : le
 Fonction : _____
 Signature : _____


 3P sarl
 Frank Martens
 Gérant 3P sarl

Pour le Maire absent
 Par délégation
 Anne-Gaëlle LEYDIER
 1^{ère} adjointe au Maire
 Chargée des Ressources Humaines
 et de la Participation Citoyenne
